

Demande d'inscription en Accueil de Loisirs Pour les vacances de printemps 2017 du lundi 10 avril au vendredi 21 avril 2017 inclus

Vous avez la possibilité d'inscrire votre ou vos enfants de 3 à 13 ans sur nos accueils de loisirs en nous adressant votre demande, dans les meilleurs délais et ce avant le 24/03/2017 accompagnée d'un moyen de paiement.

Permanences d'inscription	
Carrossois : A compter du 14 février 2017	Extérieurs : Du 20 mars au 24 mars 2017 avant 17h

Procédures d'inscription		
Afin que votre demande soit instruite, elle devra nous être transmise soit :		
Par le site de la ville www.ville-carros.fr , rubrique e-guichet	Dans la boîte aux lettres (sans accueil physique) <ul style="list-style-type: none"> - Il vous faut disposer de votre tarif * - Et déposer le formulaire correctement et totalement rempli (un par enfant) accompagné du règlement (chèque) dans la <u>boîte aux lettres verte</u> située à l'extérieur du bâtiment. 	Au guichet (risque d'attente) <ul style="list-style-type: none"> - Vous devez vous présenter lors des permanences d'inscription, muni d'un moyen de paiement (espèces, CB ou chèque...)

Nota : Pour tout mode d'inscription, un récépissé accusant réception de votre demande vous sera transmis (à conserver en cas de litige). Si votre inscription est validée, la facture correspondante sera mise en ligne ou adressée par courrier.

- * Pour disposer de votre tarif – merci de nous contacter avant la permanence d'inscription (⚠ nouveau tarif à compter de février 2017)
- ➔ Si votre enfant est inscrit sur une des prestations de la direction de l'éducation pour l'année 2016-2017 (Périscolaire, ...), il vous suffit de téléphoner (au 04.93.08.21.35) ou de vous présenter au guichet unique afin de faire calculer votre tarif.
 - ➔ Si votre enfant n'est inscrit à aucune prestation de la direction de l'éducation, des démarches administratives sont à entreprendre (liste de documents à fournir accessible sur le site interne «www.ville-carros.fr» ou au guichet unique)



Demande d'inscription en accueil de loisirs Vacances de printemps 2017

A retourner au guichet unique de la direction de l'éducation au plus tard le 24/03/2017 à 17h
En l'absence de règlement ou en cas de dette antérieure non soldée, aucune demande ne sera traitée

Nom et prénom du responsable légal 1 :	Nom et prénom du responsable légal 2 :
Téléphone(s) :	Téléphone(s) :
Courriel :	Courriel :
Nom et prénom de l'enfant : (un formulaire par enfant)	Année scolaire 2016/2017 : Ecole : _____ Niveau scolaire : _____
Votre enfant présente-t-il des troubles de santé connus	
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui, le contrat d'accueil municipal personnalisé est-il signé oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
VACANCES DE PRINTEMPS 2017	
<input type="checkbox"/> Enfants scolarisés de 3 à 6 ans – Maternel (uniquement sur le centre ville)	<input type="checkbox"/> Enfants âgés de 6 à 13 ans (uniquement sur le centre ODV Guillonnet)
Semaine 15 : du 10 au 14 avril 2017	Semaine 16 : du 18 au 21 avril 2017
<input type="checkbox"/> 4 jours sans le mercredi <input type="checkbox"/> 5 jours	<input type="checkbox"/> 3 jours sans le mercredi <input type="checkbox"/> 4 jours
Nombre total de jours demandés	
Nouveau tarif journalier à partir de février 2017 (à demander au guichet)	
Montant à régler (Nbre de jours demandés X tarif journalier)	

Fait à, le.....

Signature du ou des responsables :

Cette demande ne fait pas office d'inscription définitive. Si votre inscription est acceptée, une facture vous sera adressée. Dans le cas contraire, vous serez informé de votre situation.